

Conseil d'Administration du 16 novembre 2021

En présentiel

PRESENTS :

Mesdames BASSALER Agnès, CHABORD Christine, FRAENCKEL Eve, LAVAUDEN Marie-Thérèse, LOUSTALOT-FOREST Marie-Laure, RIVOLTA Anne-Marie
Messieurs GAMBOTTI Jean-Pierre, GRAND Dominique, QUEINNEC Olivier, SERERO Pierre-Louis

ABSENTS et/ou EXCUSES :

Monsieur DUMOLARD Gilles

- **Marché aux Fleurs 2022**

Les Services de la Ville ont validé notre demande :

Date : 7 mai 2022

Lieu : Jardin de Ville (à confirmer par la Ville en raison des animations GCVE)

Thème : La Flore Alpine

Lors de notre prochaine réunion avec les UQs Exposition/Bajatière et Mutualité/Préfecture, prévue le 30/11 à 10 h au local, nous allons pouvoir pointer les réponses des participants : le Jardin du Lautaret a confirmé sa participation par la tenue d'un stand d'information à destination du grand public, des scolaires et des chercheurs scientifiques ; plusieurs horticulteurs ont d'ors et déjà annoncé leur venue, ainsi que l'Orgue de Barbarie

Sera aussi abordée la possibilité de candidater au label Grenoble Capitale Verte Européenne sur le thème « Nature & Biodiversité » ; cette demande sera soumise aux conditions suivantes : garder l'esprit « Marché Aux Fleurs » càd fête de quartier bon enfant et conviviale et ne pas se voir imposer des partenaires hors sujet/esprit

- **Fontaines de la rue Montorge / rencontre avec JP CHARRE**

Les fontaines de la rue Montorge, dont l'intérêt patrimonial n'est plus à démontrer, sont devenues des poubelles ; est évoqué l'envoi d'un courrier à la Ville ... Après réflexion/discussion, ce dossier pourrait être proposé à J.P. Charre lors de la rencontre prévue mardi 23/11 à 18 h dans le cadre de la Commission CLUQ « Accélérateur de Projets ».

Le dossier dépasse largement les fontaines de la rue Montorge, puisque c'est l'ensemble du Jardin de Ville qui nécessite une réflexion ...

- **Questions diverses**

- Suite à la parution de la Tribune concernant tous nos courriers en souffrance, l'UHCV va interroger le CLUQ relativement à la réponse faite par M. le Maire-Adjoint de Secteur et lui demander une rencontre
- 60 M de piétons :

- le baromètre « Grenoble Ville Piétonne », enquête d'envergure nationale, a visiblement intéressé les médias (plusieurs articles et passages à la radio).
- quid des « passages protégés » qui de fait ne le sont pas (exemple du carrefour Thiers/Gambetta) ? quel statut juridique et quelle responsabilité en cas d'accident ? l'association va demander à rencontrer la Ville et la Métro
- à noter que la Médaille d'or du concours Lépine – grenobloise – a inventé des bornes à mettre en place aux abords des passages piétons
- De nombreux mails d'adhérents sont étudiés afin qu'une réponse puisse leur être faite : dégradations, encombrants, trous dans la chaussée, terrasses et nuisances, vélos et trottinettes ... ainsi qu'une demande de repérage d'endroits où implanter/rénover des bornes d'eau potable, dans le cadre du Budget Participatif

- **Démocratie Locale**

- 3 membres de notre CA se sont rendus au 12/14 de Civipole afin d'explicitier notre position au sujet de la Déclaration des Droits des Habitants (CLUQ) et de l'Engagement pour un Territoire Participatif (Métropole), mais d'aussi d'expliquer les motivations de la Tribune concernant nos courriers en souffrance
- Un long débat s'est engagé le Président de Civipole (membre de notre CA), qui s'apprête dans cette fonction à signer l'Engagement métropolitain
 - il ne faudrait pas dissocier/opposer les 2 textes : la Déclaration CLUQ est de fait la mise en œuvre de l'Engagement (confus et peu concret) de la Métropole, voire son préambule ;
 - pour faire court : en quoi le texte de la Métropole répond aux demandes exprimées par la Déclaration des Droits des Habitants ?
 - il n'est pas question de donner un blanc-seing à la Métropole en signant ce texte sans conditions ; l'exercice s'avérant compliqué il est décidé d'adopter une attitude de neutralité : ne pas s'opposer radicalement mais ne pas s'engager dans l'inconnu

Prochain C.A. le mardi 21 décembre à 18 h